

ODYSSÉE Informatique - ICARIE 1.67A

Département : PUY-DE-DOME  
 Poste Comptable : SERVICE DE GESTION COMPT  
 Date d'Édition : 04/04/2024

COMPTE ADMINISTRATIF  
 Année 2023  
 Page n° 1

N° SIRJET : 20008730200051  
 Établissement : SYNDICAT DE SIOULE ET M  
 Budget : BUDGET ASSAINISS. COLLE

DELIBERATION  
 DU COMITE SYNDICAL  
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF

Séance du 23/03/2024 à 09 heures 30

Nombre de membres en exercice 118  
 Nombre de membres présents 74  
 Nombre de suffrages exprimés 80  
 VOTES : Contre =0 Pour =80 Abstentions =0  
 Date de convocation : 14/03/2024

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Lue Cailloux après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Lue Cailloux, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

<b>Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B</b>	<b>692 323,70</b>
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (769 613,91 - 466 333,48)	303 280,43
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)	389 043,27
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E</b>	<b>20 332,23</b>
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (606 110,39 - 584 821,22)	21 289,17
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	-956,94
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (129 599,00 - 313 729,08)	-184 130,08
<b>Besoin de financement de la section d'investissement (F + G)</b>	<b>-163 797,85</b>

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	163 797,85
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	528 525,85
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

Cachet :



Pour expédition conforme,  
 Le Président,